

I

IHUEL (M. Paul), *Député du Morbihan* (M. R. P.).

Son élection est validée [11 juillet 1951] (p. 5924). = Est nommé membre de la Commission de l'agriculture [17 juillet 1951] (F. n° 5), [20 janvier 1953] (F. n° 216), [19 janvier 1954] (F. n° 341), [18 janvier 1955] (F. n° 482). — Est désigné par la Commission de l'agriculture pour représenter l'Assemblée Nationale au sein de la commission plénière de la Caisse nationale de crédit agricole [25 juillet 1951] (F. n° 12).

Dépôt :

Le 9 mars 1954, une proposition de loi tendant à permettre aux sinistrés prioritaires d'obtenir le règlement en titres de la part de leur indemnité de dommages de guerre constituant la part « différée », n° 8000.

Interventions :

Prend part à la discussion du projet de loi relatif au deuxième plan de modernisation et d'équipement : *Agriculture, équipement et réforme de structure nécessaires, notamment dans l'Ouest; entretien des monuments, reboisement* [25 mai 1955] (p. 3021 à 3023). = S'excuse de son absence [13 mars 1952] (p. 1260), [8 décembre 1953] (p. 6258), [9 novembre 1954] (p. 4816), [24 janvier 1955] (p. 150). = Obtient des congés [13 mars 1952] (p. 1260), [8 décembre 1953] (p. 6258), [9 novembre 1954] (p. 4816), [24 janvier 1955] (p. 150).

ISORNI (M. Jacques), *Député de la Seine* (2^e circonscription) (app. I. P.).

Son élection est validée [20 juillet 1951] (p. 5998). = Est nommé membre : de la Commission de la justice et de législation [31 juillet 1951] (F. n° 15), [20 janvier 1953] (F. n° 216), [16 mars 1954] (F. n° 364), [18 janvier 1953] (F. n° 482); de la Commission des moyens de communication et du tourisme [28 août 1951] (F. n° 27); de la Commission de l'éducation nationale [1^{er} avril 1952] (F. n° 126); de la Commission des affaires étrangères [19 janvier 1954] (F. n° 341), [18 janvier 1955] (F. n° 482); Est nommé suppléant de la Commission des finances [27 mai 1952] (F. n° 138), [20 janvier 1953] (F. n° 216), [19 janvier 1954] (F. n° 341); Est nommé : membre de la Commission chargée de proposer des mesures de grâce amnistiante en Algérie [18 novembre 1951] (F. n° 73); membre de la Commission chargée d'enquêter sur le trafic des piastres indochinoises [16 juillet 1953] (F. n° 278); Vice-Président de cette Commission [22 juillet 1953] (F. n° 281); par la Commission de la défense nationale membre de la Commission de coordination pour l'examen des problèmes intéressant les états associés d'Indochine [8 juillet 1954] (F. n° 406); par la Commission des affaires étrangères membre titulaire de cette même Commission [18 novembre 1954] (F. n° 443), [1^{er} février 1955] (F. n° 491).

Dépôts :

Le 2 août 1951, une proposition de loi tendant à l'amnistie des faits dits de collaboration et à